

Tableaux annuels de répartition des ménages, estimations des actifs, des passifs et de la valeur nette, 2012 à 2015 (données provisoires)

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 14 décembre 2016

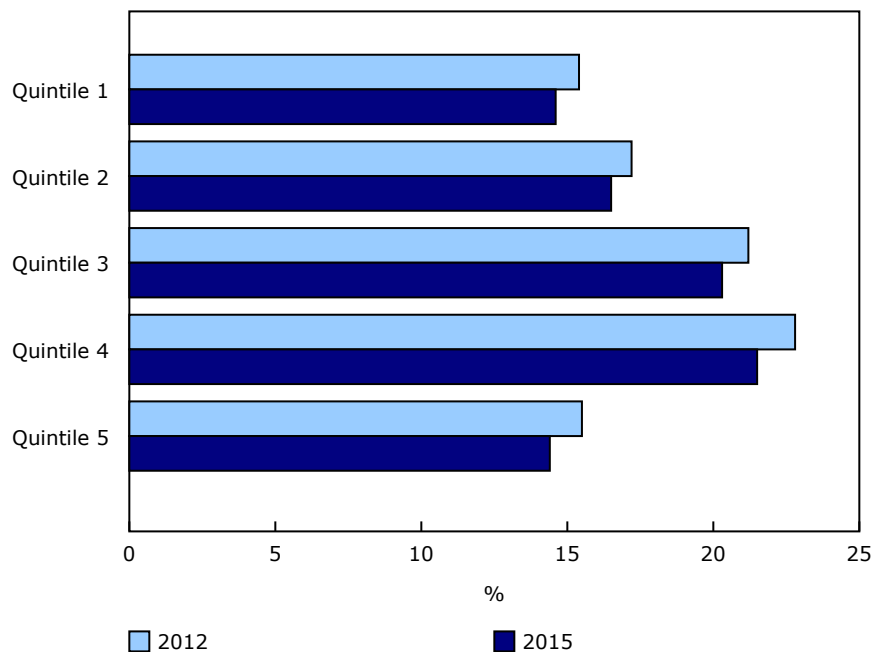
Les nouvelles estimations provisoires des comptes du bilan national indiquent que la répartition du patrimoine des ménages et celle du fardeau d'endettement varient selon le quintile de revenu, la province, l'âge et le type de ménage; ces répartitions sont demeurées relativement stables de 2012 à 2015.

Les ménages au milieu de la répartition des revenus ont un fardeau d'endettement plus élevé

Le patrimoine des ménages, ou la valeur nette, n'est pas réparti de façon égale par quintile de revenu. En examinant les parts pour 2012 et 2015, on constate que les ménages du quintile de revenu supérieur (quintile 5) possédaient plus de 45 % de la valeur nette totale des ménages, comparativement à environ 9 % pour le quintile de revenu inférieur. De 2012 à 2015, la part de la valeur nette des ménages est demeurée relativement stable selon le quintile de revenu.

Les ménages au milieu de la répartition des revenus avaient un fardeau d'endettement, ou ratio d'endettement, plus élevé que ceux des quintiles de revenu supérieur et inférieur. De 2012 à 2015, les ménages de chacun des quintiles de revenu ont réduit leurs ratios d'endettement d'environ 1 point de pourcentage.

Graphique 1
Ratio d'endettement par quintile de revenu, 2012 et 2015



Source(s) : *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques* — Tableaux annuels de répartition des ménages (13-607-X).



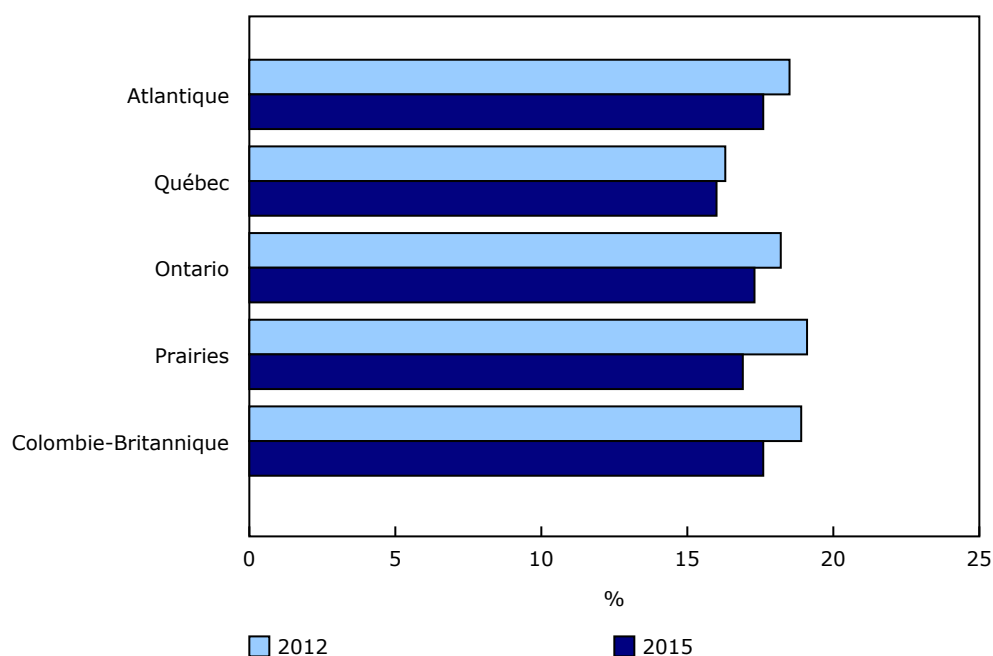
Les ménages du quintile de revenu inférieur détenaient une plus grande part de leurs actifs en assurance-vie et en rentes que les autres quintiles, tandis que tous les autres quintiles de revenu détenaient une plus grande part de leurs actifs en biens immobiliers et une plus grande part de leurs passifs en hypothèques.

Les ménages dans les provinces des Prairies réduisent leur fardeau d'endettement

Pour la période de 2012 à 2015, les ménages dans les provinces des Prairies ont augmenté leur part du patrimoine des ménages canadiens de près de 1 point de pourcentage, tandis que ceux qui vivent en Ontario et au Québec ont réduit la leur.

En 2015, les ménages du Québec avaient un fardeau d'endettement moins élevé que les ménages des autres provinces, particulièrement en Colombie-Britannique, dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario. Dans l'ensemble, les ménages canadiens ont réduit leur ratio d'endettement d'environ 1 point de pourcentage de 2012 à 2015, alors que les ménages dans les Prairies ont réduit le leur de 2,2 points de pourcentage.

Graphique 2
Ratio d'endettement par province ou région, 2012 et 2015



Source(s) : *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques* — Tableaux annuels de répartition des ménages (13-607-X).

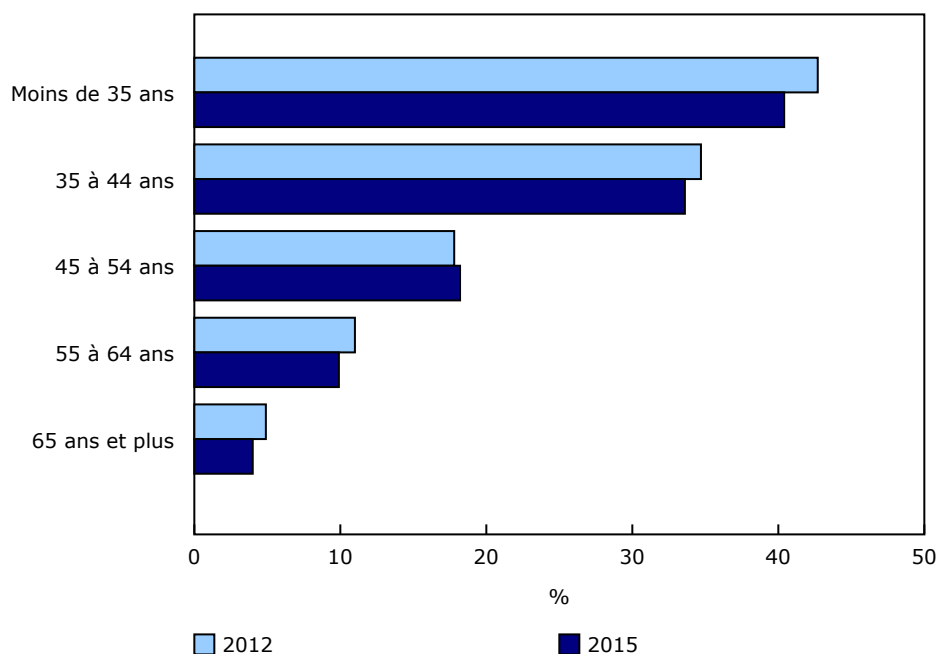
La valeur de l'assurance-vie et des rentes en proportion du total des actifs des ménages était plus élevée dans les provinces de l'Atlantique que dans les autres provinces. Parallèlement, la valeur des biens immobiliers en proportion des actifs et celle des hypothèques en proportion des passifs étaient plus élevées en Colombie-Britannique et en Ontario, une observation qui correspond à la valeur plus élevée des propriétés à Vancouver et à Toronto.

Les jeunes ménages réduisent leur fardeau d'endettement

S'inscrivant dans un schéma d'accumulation du patrimoine tout au long du cycle de vie, les ménages dont le principal soutien économique était âgé de 35 ans ou plus possédaient une proportion plus élevée de valeur nette. Bien que la répartition du patrimoine par âge soit demeurée relativement stable de 2012 à 2015, les personnes âgées de 55 ans ou plus ont augmenté leur part de la valeur nette de 1,6 point de pourcentage.

Les ménages dont le principal soutien économique était plus âgé avaient un fardeau d'endettement inférieur à celui des ménages dont le principal soutien économique était plus jeune, ce qui laisse supposer qu'ils ont tendance à accumuler les avoirs et à rembourser leurs dettes au cours de leur vie. De 2012 à 2015, tandis que le ratio d'endettement a baissé d'environ 1 point de pourcentage pour l'ensemble des Canadiens, les ménages ayant un principal soutien économique âgé de moins de 35 ans ont réduit leur ratio d'endettement de 2,3 points de pourcentage. Pendant ce temps, le ratio d'endettement des personnes âgées de 45 à 54 ans est demeuré relativement stable au cours de la même période.

Graphique 3
Ratio d'endettement par groupe d'âge, 2012 et 2015



Source(s) : *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques* — Tableaux annuels de répartition des ménages (13-607-X).

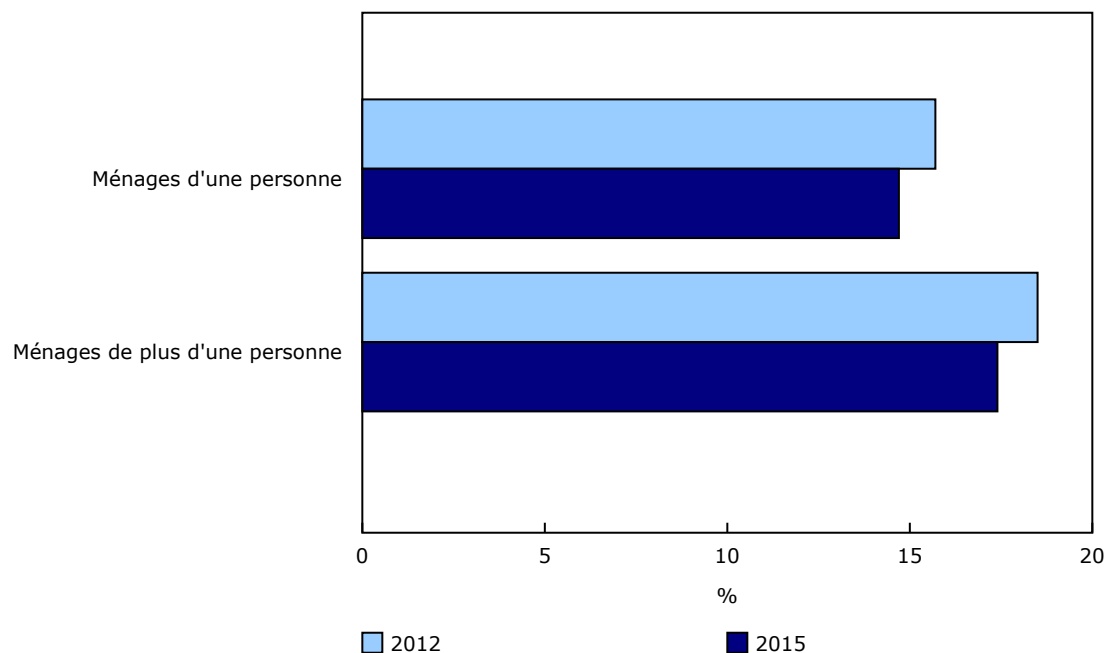
Les ménages dont le principal soutien économique était âgé de 45 ans et plus détenaient une plus grande part de leurs actifs en assurance-vie et en rentes que les autres groupes d'âge, tandis que les ménages de moins de 45 ans détenaient une plus grande part de leurs actifs en biens immobiliers et une plus grande part de leurs passifs en hypothèques.

Les ménages composés d'une personne ont un fardeau d'endettement moins élevé

Les parts du patrimoine des ménages d'une personne (15,5 %) et des ménages de plus d'une personne (84,5 %) étaient inchangées de 2012 à 2015.

Le ratio d'endettement des ménages d'une personne était inférieur à celui des ménages de plus d'une personne de près de 3 points de pourcentage. De 2012 à 2015, chaque type de ménage a réduit son ratio d'endettement d'environ 1 point de pourcentage.

Graphique 4 Ratio d'endettement par type de ménage, 2012 et 2015



Source(s) : Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques — Tableaux annuels de répartition des ménages (13-607-X).

Les ménages d'une personne détenaient une part plus élevée d'actifs financiers que les ménages de plus d'une personne. Les ménages d'une personne détenaient une part moins élevée de passifs non hypothécaires, principalement du crédit à la consommation. Cependant, comparativement aux ménages de plus d'une personne, les ménages d'une personne possédaient une valeur moindre de biens immobiliers en proportion des actifs et une valeur plus élevée d'hypothèques en proportion des passifs.

Note aux lecteurs

Statistique Canada publie régulièrement des indicateurs macroéconomiques sur les actifs, les passifs et la valeur nette des ménages dans le cadre des comptes du bilan national (CBN) trimestriels. Ces comptes correspondent aux plus récentes normes internationales et constituent la source des estimations du patrimoine national pour tous les secteurs de l'économie, y compris les ménages, les institutions sans but lucratif, les administrations publiques et les sociétés, de même que la position du Canada en matière de richesse par rapport au reste du monde.

Bien que les CBN fournissent des renseignements de grande qualité sur la position globale des ménages relativement aux autres secteurs économiques, ils ne possèdent pas la granularité requise pour comprendre les vulnérabilités de certains groupes particuliers et les conséquences qui en résultent sur le plan du bien-être économique et de la stabilité financière. Les tableaux annuels de répartition des ménages (TARM), introduits en vue des actifs, des passifs et de la valeur nette pour la période de 2012 à 2015 dans le cadre de cette première publication provisoire, permettent d'accroître la quantité de données disponibles en tirant parti des détails de répartition tirés de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 2012.

Pour 2012, dans chacune des catégories de répartition, les valeurs totales de la valeur nette et de chacune des sous-catégories d'actifs et de passifs sont estimées directement à partir de l'ESF, pour être ensuite mises à l'échelle des totaux des CBN. Les tableaux qui en résultent doivent passer à travers un processus d'ajustement, à savoir la réconciliation, afin d'assurer une cohérence interne.

Puisque l'ESF n'est pas menée tous les ans, une méthodologie différente est requise afin d'établir les répartitions de la richesse pour les années où aucun renseignement d'enquête n'est disponible (c.-à-d. pour 2013 à 2015). Sans mesure directe de la valeur nette et de ses composantes au niveau du ménage, les répartitions pour les années où il n'y a pas d'enquête sont estimées à partir d'un modèle qui prend en compte les tendances du revenu et les tendances démographiques. L'analyse de la qualité des données indique que les différences de pourcentage de 2012 à 2015 pour chacune des catégories d'actifs et de passifs incluses dans cette publication se situent dans les intervalles de confiance de 95 % pour l'erreur d'échantillonnage à partir de l'ESF de 2012.

Le ratio d'endettement indiqué dans cette publication est utilisé comme indicateur du risque financier du ménage. Bien que d'autres indicateurs, tels que le ratio de la dette au revenu, fournissent différentes perspectives sur l'endettement des ménages, c'est-à-dire l'effet de levier de l'endettement, ils ne font pas partie de la portée de la publication des TARM.

Il est possible de consulter les détails relativement aux sources et méthodes à l'origine de ces estimations dans la publication *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-607-X)*. Voir la section Tableaux annuels de répartition des ménages des Comptes satellites et études spéciales.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Les données des tableaux annuels de répartition des ménages provisoires, en format Excel, sont mises à la disposition des utilisateurs sur demande. Pour obtenir les données provisoires des années de référence 2012 à 2015, communiquez avec nous au 613-951-3640 (statcan.nead-info-dcen-nead-info-dcen.statcan@canada.ca).